

Créé en 1993, le GEPMA est une association à but non lucratif qui étudie et protège les mammifères sauvages d'Alsace et informe un public le plus large possible. Il regroupe des salariés et de nombreux bénévoles.



ÉTUDIER

Les études scientifiques sont un préalable indispensable à toute mesure de protection. Ainsi, le **GEPMA** :

- **Anime plusieurs groupes d'études thématiques** (chauves-souris, micromammifères, blaireau, castor).
- **Gère une base de données** qui centralise les informations sur toutes les espèces de mammifères sauvages d'Alsace.
- **Réalise des expertises, publie des articles scientifiques** et des ouvrages comme l'**Atlas de répartition des mammifères d'Alsace**.



PROTÉGER

Le GEPMA agit en faveur des mammifères menacés et contribue à leur protection par :

- La **préservation, l'aménagement** et la **gestion de sites sensibles**.
- La participation aux diverses **commissions administratives** liées à des **problématiques mammalogiques** ainsi qu'à des **programmes de sauvegarde d'espèces très menacées** comme le **Grand Hamster**.
- La participation au **Pôle médiation faune sauvage GEPMA/LPO Alsace** et au centre de soins de la LPO Alsace*.



INFORMER

La protection passant aussi par la sensibilisation, le GEPMA propose :

- Des **conférences-débats**, des **sorties découvertes**, des **animations scolaires**, des **formations** pour les adultes et des **stands** pour le grand public.
- Des **conseils aux particuliers** pour une meilleure **cohabitation avec les mammifères sauvages** ou en cas de **découverte d'un animal blessé***.
- Des plaquettes de présentation des différentes espèces et des **bulletins d'information**.

(*) Pôle médiation faune sauvage et SOS chauves-souris : 06.87.14.66.78

BULLETIN D'ADHÉSION

Soutenez les actions du GEPMA en devenant membre et/ou en faisant un don. Vous pouvez remplir ce formulaire ou apporter votre soutien directement en ligne.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Courriel : _____@_____

Je souhaite devenir membre du GEPMA et je verse la cotisation de :

- 15 € (membre actif)
- 10 € (demandeur d'emploi, étudiant)
- 20 € (couple)
- 25 € (association, entreprise, etc.)

Je souhaite verser un don : _____ €

À : _____ Le : ___/___/___

Signature :

En adhérant ou en réalisant un don vous bénéficierez d'une déduction d'impôts de 66% (par exemple pour 50 € versés au GEPMA, vous déduisez 33 € de vos impôts).

Talon à découper et à renvoyer à l'adresse suivante :
GEPMA - 8, rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG

Vous pouvez également adhérer en ligne :
<https://www.helloasso.com/associations/gepma>

CONTRIBUEZ À LA CONNAISSANCE & À LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES D'ALSACE



Vous pouvez également nous aider à améliorer la connaissance des mammifères d'Alsace en saisissant vos observations sur le portail faune-alsace :

<http://www.faune-alsace.org>



Il existe **76 espèces de mammifères sauvages en Alsace**. Du minuscule Rat des moissons au majestueux Cerf élaphe, les mammifères occupent tous les milieux. Plusieurs d'entre eux sont **menacés**, notamment par la **disparition de leurs habitats**, le **dérangement** et la **destruction** par l'Homme.

Conserver les milieux naturels, **étudier** et **protéger** ces espèces, c'est à la fois **respecter et sauvegarder notre biodiversité**, mais également léguer un patrimoine faunistique aux **générations futures**.



Crédits photos : J.P Bedez - C.Brand - G.Homma - A.Keltz - F.Kletty - V. Michel - M. Rauch - Freepik. Textes : Fabrice Capber - GEPMA.
Conception graphique : Laurie Jeandel - GEPMA. Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Kocher, Rosheim.



Préservation DES MAMMIFÈRES SAUVAGES d'Alsace



GEPMA

Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace
8 rue Adèle Riton - 67 000 STRASBOURG
Tel. 03 88 22 53 51 - mail : contact@gepma.org

gepma.org



REJOIGNEZ-NOUS!

Pour apprendre, connaître, reconnaître
afin de préserver davantage
les mammifères sauvages d'Alsace

**UN MEMBRE C'EST PLUS
QU'UNE COTISATION
C'EST UNE VOIX
DE SOUTIEN
DE + POUR NOS ACTIONS**